

ELECTION A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE
PARITAIRE ACADEMIQUE DE POITIERS
DU 27 NOVEMBRE AU 4 DECEMBRE 2014

NON À L'AUSTÉRITÉ !

Pour les salaires, pour l'emploi, pour le respect
votiez Force Ouvrière !

Votez FO !



Les CAP sont consultées, pour le suivi individuel de la carrière :

- promotions, avancements de grade et d'échelon, notation, reclassement ;
- détachement, disponibilité, mise à disposition ;
- litiges portant sur l'exercice du temps partiel, le refus du bénéfice d'actions de formation ;
- refus de titularisation, prolongation de stage.

Le syndicat FO revendique :

- Le rattrapage immédiat de la perte du pouvoir d'achat (gel du point d'indice depuis 2010)
 - valeur du point d'indice: + 8%
 - 50 points d'indice majoré de plus pour tous
 - début de carrière, minimum de traitement porté à 120 % du SMIC ;
- L'intégration des primes et indemnités dans le calcul de la pension de retraite ;
- Une reconstruction des grilles indiciaires permettant de rétablir une réelle progressivité entre les échelons et les grades ;
- Le fait que, pour le recrutement, le statut reste la règle et le contrat l'exception ;
- Pour les retraites, l'abrogation de la loi Woerth-Fillon, le droit à la retraite pour tous à 60 ans ;
- L'assurance que tous les postes soient pourvus par des titulaires ;
- Le remplacement immédiat des personnels absents (maladie, mobilité, rompu de temps partiel...) ;
- Le passage au grade supérieur dès que les agents en remplissent les conditions statutaires : pas de déroulement de carrière bloqué.

**Pour faire aboutir ces revendications,
VOTEZ FORCE OUVRIERE
LE 4 DECEMBRE 2014**